

## ► Informations générales

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	<b>PSY1035F</b>
<b>Titre long</b>	<b>Psychologie Physiologique</b>
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Trimestre et année</b>	Hiver 2019
<b>Horaire et local</b>	Lundi 16h00 à 19h00, au local B-259 du Pavillon Marie-Victorin
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Introduction. Anatomie. Micro-anatomie et électrophysiologie. Techniques en psychophysiologie. Les systèmes visuels, sensoriels et moteurs. Les rythmes biologiques, le sommeil et l'éveil. Le langage. L'apprentissage et la mémoire. La motivation et les émotions.
<b>Préalables</b>	-
<b>Site StudiUM</b>	À venir

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Caroline Dupont, M.Sc.
<b>Coordonnées</b>	caroline.dupont@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	Audrey-Rose Charlebois-Poirier, B.Sc.
<b>Coordonnées</b>	Audrey-rosecharlebois@hotmail.com
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

## ► Apprentissages visés

Objectifs généraux
Le but général du cours est de donner à l'étudiant(e) les notions fondamentales de la psychologie physiologique.

Objectifs d'apprentissage
a) Reconnaître et identifier plusieurs structures du système nerveux de l'humain; b) Comprendre certains processus de transmission de l'information dans le système nerveux; c) Connaître différentes méthodes d'investigation employées en psychologie physiologique; d) Mieux cerner la participation du système nerveux dans la détermination de certains comportements normaux et pathologiques; e) Connaître l'impact des cycles de la vie sur le système nerveux; f) Discuter de certains thèmes de recherche actuels en psychologie physiologique et en neuropsychologie et prendre conscience de leur impact.

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
6 janvier	Introduction aux neurosciences Structure et fonctions du système nerveux	Brève explication du plan de cours	Chapitre 1
13 janvier	Structure et fonctions du système nerveux (suite)	Explication du travail (voir document sur Studium pour les directives détaillées)	Chapitre 7 (pp.178-183 et pp.213-241)
20 janvier	Neurone et transmission synaptique		Texte de psychobiologie (Chapitre 4 de Pinel) disponible sur Studium
<b>27 janvier</b>	Méthodes d'investigation		Chapitre 7 (pp.184-188)
3 février	Système visuel	<b>Date limite – approbation de l'article scientifique avant 16h</b>	Chapitre 9 (pp. 289-307) Chapitre 10 (pp. 329-341, pp. 354-360)
10 février	Systèmes moteur et sensoriel		Chapitre 12 (pp. 414-433), Chapitre 14 (pp. 484-521)
<b>17 février</b>	<b>EXAMEN INTRA</b>	<b>Examen intra</b>	<b>Diapositives et lectures des cours 1 à 6</b>
24 février	Sommeil et rythmes biologiques		Chapitre 19 (pp.651-689)
2 mars	<i>Semaine d'activités libres</i>	<i>Pas de cours</i>	Chapitre 16 (pp. 566-571)
9 mars	Langage		Chapitre 20
<b>16 mars</b>	Émotions	<b>Date limite – remise du travail sur Studium avant 23h59</b>	Chapitre 18
23 mars	Apprentissage		Chapitre 25 pp. 890-906
30 mars	Mémoire		Chapitre 24
6 avril	Développement et maturation du système nerveux	Dernier cours	Chapitre 7 (p. 189-201) Chapitre 23 (p. 799-815 ; p.819-832)
13 avril	<i>Congé férié</i>	<i>Pas de cours</i>	-
20 avril	<i>Semaine d'examen</i>	<i>Pas de cours</i>	-
<b>27 avril</b>	<b>EXAMEN FINAL</b>	<b>Examen final</b>	<b>Diapositives et lectures des cours 7 à 12</b>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
<b>Examen intra</b>	Matière vue dans les 6 premiers cours magistraux et dans les lectures. Questions à choix multiples.	17 février	40%
<b>Travail de vulgarisation scientifique</b>	5 pages à double interligne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du sujet et de l'article scientifique (1 point)</li> <li>• Résumé du TED talk (3 points)</li> <li>• Discussion (7 points)</li> <li>• Citations scientifiques (1 point)</li> <li>• Utilisation adéquate des normes de l'APA dans le texte (1 point)</li> <li>• Utilisation adéquate des normes de l'APA pour la bibliographie (2 points)</li> </ul> <b>Veuillez obligatoirement consulter le document sur Studium pour les directives détaillées et la grille de correction.</b>	16 mars	15%
<b>Examen final</b>	Matière vue dans les 6 derniers cours magistraux et dans les lectures. Questions à choix multiples.	27 avril	45%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#)

## Consignes et règles pour les évaluations

### Absence à un examen

En vertu de l'[article 9.9 du Règlement des études de premier cycle](#), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent **en complétant le document à cet effet** (disponible sur le site du département de psychologie dans la [section Ressources et formulaires](#)) **et en le faisant parvenir au secrétariat de son département** avec les pièces justificatives nécessaires, s'il y a lieu. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence. C'est le doyen ou l'autorité compétente qui déterminera si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Veuillez vous référer à l'[article 9.8 du Règlement des études de premier cycle](#) pour plus de détails concernant les examens différés.

### Dépôt des travaux

Le dépôt du travail de vulgarisation scientifique doit se faire sur Studium, **au plus tard le 16 mars à 23h59**. Les travaux remis en retard devront être envoyés par courriel à la chargée de cours dans un délai maximal de 5 jours.

*\*Prendre note qu'à l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise, les notes de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction seront soumises à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour de retard. Un retard de plus de cinq jours entraîne une note de 0 pour le travail.*

### Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé lors des examens.

### Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à de 10 % de la note d'un travail ou d'un examen sera appliquée à la qualité de la langue.

### Seuil de réussite exigé

La note de passage pour ce cours est de 50% (correspondant à la lettre D et à la valeur numérique 1.0).

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	2020-01-21
<b>Date limite d'abandon</b>	2020-03-13
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	L'évaluation de l'enseignement d'effectue en ligne. Un courriel à cet effet vous sera acheminé par l'Université au courant de la session. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	Les étudiants désirant effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent obtenir l'autorisation de l'enseignante
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	La prise de notes avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents est autorisée.

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

<b>Documents</b>	Bear, M.F., Connors, B.W., Paradiso, M.A. (2016). Neurosciences à la découverte du cerveau. 4ième édition. Éditions Pradel. (en vente à la librairie du pavillon Roger-Gaudry) Chapitre 4, Texte du livre de Psychobiologie (Pinel). À récupérer sur Studium.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Bear, M.F., Connors, B.W., Paradiso, M.A. (2016). Neurosciences à la découverte du cerveau. 4e édition. Éditions Pradel.
<b>Équipement (matériel)</b>	-

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Document contenant les directives détaillées concernant le travail de vulgarisation scientifique. À récupérer sur Studium
<b>Sites Internet</b>	Site internet pour les normes de l'APA: <a href="https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa">https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa</a> Pour installer le proxy: <a href="http://www.bib.umontreal.ca/soutien-informatique/Proxy.htm">http://www.bib.umontreal.ca/soutien-informatique/Proxy.htm</a>
<b>Guides</b>	-
<b>Autres</b>	-

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	<a href="http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html">http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html</a>
Site Intégrité	<a href="http://integrite.umontreal.ca/">http://integrite.umontreal.ca/</a>

## Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	<a href="http://www.harcelement.umontreal.ca">www.harcelement.umontreal.ca</a>
---	--

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.